

# CASTEL LES BOIS DU BARDELET

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 2024

### 1. DESCRIPTION

**Domaine de Vacances** ☆☆☆☆☆

Ouvert du 08/05 au 01/09/2024

Terrain plat semi ombragé de 18 hectares,

2 étangs : pêche 1ha et loisirs 1.5 ha,

Situation tranquille,

Entourage immédiat : bois et champs.

Un total de 245 emplacements dont :

- 120 emplacements plein air,

- 80 hébergements locatifs répartis en villages,

- 45 emplacements résidentiels.

**Horaire d'accueil :**

Du 08/05 au 13/07 : 9h-12h / 14h-19h

Du 14/07 au 15/08 : 8h30-20h

Du 16/08 au 01/09 : 9h-12h / 14h-19h

**Les hébergements locatifs :**

Les draps et les serviettes de toilette ne sont pas fournis, possibilité de location à la réception.

Largeurs des literies :

- lits simples : 80x190,

- lits doubles 140x190 pour Infinité, Détente, Cottage,

Rêve et Harmonie.

- lits doubles 160x200 pour Taos, Panorama, Paradis,

Grand Charme et Family

Age des hébergements ou date de rénovation : - de 7 ans.

### 2. LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS\*\*\*

**Les plaisirs de l'eau**

Piscine intérieure chauffée (08/05 au 31/08) :

- patageoire (6m<sup>2</sup>),

- bassin (70m<sup>2</sup>),

- bain bouillonnant\*\* (4 pers).

Espace Robin (200m<sup>2</sup>) : aire de jeux intérieure\* aquatique chauffée dédiée aux enfants (08/05 au 31/08\*\*\*)

Espace Bien-être\*\* équipé d'un spa et sauna vous offrant des séances de soins personnalisées (08/05 au 31/08\*\*\*)

Piscines extérieures\* chauffées (18/05 au 31/08) :

- patageoire (30m<sup>2</sup>),

- bassin (200m<sup>2</sup>)

- toboggan à partir de 6 ans

Piscines non surveillées. Les enfants de – de 12 ans doivent être accompagnés de leurs parents dans toutes les piscines.

En bordure de 2 étangs :

- étangs de loisirs avec plage et canoë (1,5 ha),

- étangs de pêche (1 ha).

\* shorts et bermudas autorisés

**Equipements sportifs**

Pétanque, canoë, ping-pong, terrain multi-sports : basket et handball, volley, football,

Salle de musculation\*\*,

Activités payantes : tennis, pêche, canoës, mini-golf

Location de vélos, remorque enfant.

\*\*Accès réservé au + de 16 ans

\*\*\* selon protocoles sanitaire en vigueur

### 3. LES SERVICES

(Horaires variables selon la période)

Bar, plats à emporter (08/05 au 01/09)

Restauration rapide (08/05 au 01/09)

Bread Corner avec pains et viennoiseries,

Salle d'activité : 200m<sup>2</sup> dédiée aux groupes,

associations, séminaires,

Télévision, bibliothèque, Wifi,

Location kit bébé (lit + chaise), draps

Location de vélo et remorque enfant,

Laverie, sanitaires chauffés avec cabine bébé,

sanitaires handicapés,

Aire de service pour camping car.

### 4. ATTRAITS TOURISTIQUE

**Activité découverte**

Châteaux de la Loire : Gien (6km), St Brisson (9km),

Sully sur Loire (25km), Chambord (85km).

Musée de la Faïencerie à Gien (6km), Canoë sur la

Loire (5km), Pont canal et bateau-mouche à Briare

(15km), Basilique de St-Benoît sur Loire (28km),

Oratoire Carolingien de Germigny-des-Près (32km),

Poney-club (6km), Arboretum national des Barres

(28km), Base nautique : ski nautique, planche à

voile... (28km), Golf (20km), Karting (30km), ULM

(25km), Paris (150km), journée à Disneyland

(150km), Son et lumière de St Fargeau (40km),

Visite d'un vignoble à Sancerre (40km), Château de

la verrerie (30km), élevage d'autruches (10km),

Loire à vélo, randonnées pédestres.

### 5. ACTIVITES ET ANIMATIONS

**(Juillet et Août)**

**Activités sportives**

Tir à l'arc tous les mardis du 09/07 au 27/08 :

initiation et perfectionnement,

Tournois sportifs, activités aquatiques

**Ateliers nature**

Randonnées découvertes, visite sensorielle

**Animations enfants (01/07 au 30/08 inclus) :**

Mini-club 4-6 ans (4 matins en semaine)

Club enfants 6-12 ans (9 RDV en semaine)

Mini disco pour les – de 12 ans, maquillage

Aire de jeux extérieure avec trampoline,

Aire de jeux intérieure aquatique chauffée dédiée

aux enfants (08/05 au 31/08\*\*\*).

**Soirées**

Karaoké, spectacles de danses, jeux, bingo, kermesse,

quizz, pétanque ...

### 6. ACCESSIBILITE PMR

Terrain plat

1 chalet 2 chambres adapté PMR

Tous les services sanitaires, restauration, loisirs sont

accessibles sauf Espace Bien-Etre et Senso Lodge.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2024 CASTEL LES BOIS DU BARDELET

### EMPLACEMENTS PLEIN AIR :

La réservation comprend l'emplacement, le véhicule, la tente, la caravane ou le camping-car et l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires. Le locataire accepte l'emplacement en l'état (arbres, plantations, végétation...) Il dégage la responsabilité du domaine en cas de dégâts dus aux chutes de branches, intempéries, catastrophes naturelles, en cas de vol par effraction, bris de glace...L'emplacement doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour. Nous tiendrons compte de vos demandes particulières dans la mesure des places disponibles.

### PRIX :

Les prix ne comprennent pas le Multisport Pack (excepté pour le locatif à certaines dates). Le Multisport Pack n'étant pas obligatoire, il est à régler en supplément. Pour tout règlement, il vous sera remis une facture. Les réclamations éventuelles doivent être faites à ce moment-là, aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée.

### TAXE DE SEJOUR :

Taxe de séjour 0.35 € / personne à partir de 18 ans / nuit. (Selon délibération de la Com Com du giennois du 21/09/18).  
Eco-contribution 0.05 € / personne à partir de 18 ans / nuit.

### LOCATIF :

Le Domaine peut fournir l'ensemble des prestations hôtelières.

### OPTIONS :

Les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées sans dédit de part et d'autre, passé un délai de 3 jours sans confirmation de la réservation par versement de l'acompte prévu.

### RESERVATIONS :

Les réservations, toutes catégories de séjour confondues ne sont confirmées qu'à réception du bon de réservation et des acomptes correspondants. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du Domaine.

### PAIEMENT :

Les locations d'hébergements doivent être soldées au plus tard 15 jours avant la date d'arrivée. Le règlement total du montant de la location des hébergements est dû pour toute réservation intervenant moins de 15 jours avant la date d'arrivée. Pour les réservations en camping-caravaning, le solde est exigé à l'arrivée, suivant la date indiquée sur le contrat au moment de la réservation. Aucune dérogation ne pourra être appliquée. Mode de paiements acceptés sur place : CB (Visa, Mastercard, maestro : 100€ max.) espèces, chèques vacances et chèques vacances connect. Les règlements par chèque sur place ne seront pas acceptés.

### DUREE DE SEJOUR :

Jour d'arrivée libre du 08.05.24 au 31.08.24. Sauf pour Infinité du dimanche au dimanche du 07.07.24 au 25.08.24  
Les locations d'hébergement : 2 nuits minimum avant 08.07.24 sauf 3 nuits mini: Pentecôte / 17 au 20 Mai, du 14 au 16 juin & à partir 20.08.24 et 4 nuits mini: Ascension / 08 au 12 Mai

### HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART :

Du 08.05.24 au 30.06.24 les hébergements sont disponibles à partir de 15h le jour d'arrivée, jusqu'à 11h le jour de départ.  
Tout retour de clefs après 11 heures entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Du 01.07.2024 au 01.09.2024 les hébergements sont disponibles à partir de 16h le jour d'arrivée jusqu'à 10h le jour de départ. Tout retour de clefs après 10 heures entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Les emplacements de camping doivent être libérés avant 12h ; à défaut le montant d'une journée supplémentaire sera exigé. Les emplacements de camping ne peuvent être en principe occupés qu'à partir de 12h. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24h au moins avant la date de départ prévue. En cas de départ prématuré, aucun remboursement ne sera effectué sur tout séjour ayant fait l'objet d'une réservation. Le Domaine se réserve le droit de relouer à la première demande.

### RECHARGE D'UN VEHICULE ELECTRIQUE :

Elle n'est pas possible sur votre lieu de vacances, l'installation électrique de votre emplacement / hébergement ne le permet pas.

### CAUTION :

Pour les hébergements locatifs une caution de 300 euros vous sera demandée en début de séjour ; ou de 70 euros pour les emplacements sanitaires privatifs et emplacements Castel premium. Cette caution inclut le bris du matériel et la propreté du logement à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant ; en cas d'habitat malpropre, d'un forfait pour frais de ménage.

### MODIFICATION :

Aucune modification n'est en principe possible pendant le mois qui précède la date du début de séjour. Hors ce délai, les modifications demandées seront acceptées en fonction des disponibilités et demanderont lieu pour chaque intervention à l'application de frais forfaitaires (20€).

### ANNULATION :

En cas d'annulation, le client doit immédiatement en informer le service réservation du Castel Les Bois du Bardelet par écrit (lettre recommandée conseillée). Toute annulation entraîne l'exigibilité des frais suivants : Plus de 42 jours avant la date de début de séjour 20%  
De 42 jours (inclus) à 15 jours (inclus) 50%. Moins de 15 jours (inclus) 100%. Quel que soit le motif de votre annulation, des frais de gestion (20€) seront appliqués. Le Castel Les Bois du Bardelet ne pouvant subir les conséquences de situations propres au client. Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du client, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas d'annulation pour des raisons incombant à la société gestionnaire du Domaine, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. En cas d'arrivée retardée, la location est annulée au bout de 48 heures sauf indication du client dans ce délai, à l'exception de cas de force majeure conduisant « Le Castel les Bois du Bardelet » à annuler pour des raisons de sécurité.

### VOTRE ASSURANCE ANNULATION

La société «SAS Carving» a souscrit un contrat d'assurance «12 / 20-CPC covid-6184 », « **Campez Couvert - Extension COVID** », vous couvrant contre les conséquences de l'annulation ou de l'interruption de votre séjour. **Gritchen Affinity** – Campez Couvert 27 Rue Charles Durand – CS70139 18021 Bourges Cedex Tél. +33 (0)1 45 16 85 42. A souscrire lors de la réservation. Ce document n'a qu'une valeur indicative. Un exemplaire des conditions générales régissant ces contrats est disponible auprès de l'assureur : «assistance@mutuaide.fr ». Option à souscrire lors de la réservation.

**Tarifs de l'assurance annulation** : 2,7% TTC de la valeur assurée

### ANIMAL DOMESTIQUE :

Un seul animal est accepté par location/emplacement standard (dans les chalets Détente 4p, Cottage 2/4p et Grand Charme 6p & Infinité 8/10p exclusivement). 2 animaux sont autorisés sur les emplacements XL. Il est admis moyennant un supplément de prix, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Il doit être tenu en laisse. Son carnet de vaccination à jour doit pouvoir être présenté. Les animaux ne sont pas admis dans les espaces piscines.

### REGLEMENT INTERIEUR :

Les campeurs-caravaniers sont tenus de se conformer au règlement intérieur disponible auprès de la réception du camping notamment en ce qui concerne le calme nocturne et l'accès rigoureusement interdit aux mineurs non accompagnés.

### RECLAMATION :

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction du Domaine pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes. Toutes les demandes judiciaires ou extra judiciaires nées des contrats de vente de séjours seront éteintes à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date de fin de séjour. Lorsque le séjour n'aura pas eu lieu, le délai de 6 mois commencera à courir à partir de la date de fin de séjour convenue lors de la réservation. En cas de résiliation, le délai de prescription de 6 mois court à partir de sa date ou, au plus tard, de la date prévue de début de séjour. La juridiction compétente sera celle d'Orléans